

1505.

*La Rochelle.*

Godin Champin, au lieu de feu Nicolas Champin, son frère, pour dix ans, par lettres patentes.

100 marcs d'or, 1500 marcs d'œuvre.

(Sorb., H. 1, 9, n° 174, fol. 37 v°.)

*Saint-André.*

Hugues Espiart, frère de Vincent, pour 9 ans, par lettres patentes.

(*Ibidem*, fol. 24 r°.)